

**REGLEMENT PARTICULIER DES INTERCOMITES 2009-2010**  
**Filles et Garçons né(e)s en 1996/1997**

**OBJECTIF PRIORITAIRE : DETECTER**

**ESPRIT DE LA COMPETITION :**

**Les inter-comités répondent à 2 principaux objectifs :**

- Assurer, sur l'ensemble du territoire, la détection et l'émergence initiales des réels potentiels de joueurs (ses) et de Jeunes Arbitres, afin de faciliter leur orientation vers les structures d'accès au haut niveau.
- Créer une dynamique identitaire dans les Comités, être un support à la politique technique fédérale à l'échelon départemental.

**La détection - formation des joueurs (ses) et des J.A. méritent le même investissement de la part des comités et des ligues. Au même titre que les jeunes joueurs (ses) présents, les J.A. sont l'image du travail de formation et de détection dans la ligue et le comité.**

**Il est donc rappelé à l'ensemble des participants et des accompagnants qu'aucun objectif de résultat ne devrait supplanter la priorité accordée à la détection, et que l'esprit sportif et convivial doit être cultivé avec le plus grand soin par tous lors des différents tours.**

**PARTICIPANTS :**

**Compétition à 5 tours et tournoi final, ouverte à toutes les sélections départementales, ou bi-départementales autorisées** par le groupe de pilotage des Inter Comités (cf. « Association de Comités »). Chaque comité reste libre de son inscription à la phase nationale.

A l'issue d'une phase régionale de classement, organisée sous couvert des ligues et dont l'objectif prioritaire doit rester la détection, le statut de tête de série (entrée au 3<sup>ème</sup> tour national) **est proposé** aux :

- 1<sup>er</sup> de chaque Ligue
- 2<sup>nd</sup> des 8 ligues à plus grand nombre de licenciées (ce sont les mêmes en garçons et filles dans un ordre différent : PIFO-Bretagne-Aquitaine-Pays de la Loire-Normandie-LIFE-Dauphiné Savoie- Alsace)
- le 2<sup>nd</sup> des ligues, en dehors des 8 ligues pré – citées, ayant qualifié un comité, dans le sexe considéré, parmi les 6 finalistes métropolitains la saison précédente

Les autres sélections inscrites intègrent la phase nationale dès le 1<sup>er</sup> tour. Si un Comité, de par son classement lors de la phase régionale se trouve avoir un statut de tête de série potentiel, mais ne souhaite pas en bénéficier, il intègre la phase nationale dès le 1<sup>er</sup> tour. Dans ce cas, il n'est pas procédé à remplacement dans la liste des têtes de série.

**ASSOCIATION DE COMITES :**

Afin de favoriser la participation d'un maximum de comités de toutes tailles à la phase nationale, l'association de 2 comités limitrophes de la même ligue peut être autorisée par le « Groupe de pilotage des Inter - Comités ». Les comités souhaitant s'associer déposeront une

demande d'association (jointe au présent règlement) où figurera l'avis consultatif du Président de ligue et du CTS coordonnateur de l'E.T.R.

Il est souhaitable que chaque comité se présente individuellement à la phase régionale.

Si l'un des 2 comités, à l'issue de la phase régionale, peut prétendre à un statut de tête de série, ce statut sera maintenu pour l'association autorisée des 2 comités.

L'association de 2 comités peut se réaliser soit en masculin seulement, soit en féminin seulement, soit dans les 2. Un même comité peut s'associer avec 2 comités différents en masculin et en féminin à condition qu'il s'agisse de 2 comités limitrophes et de la même ligue.

L'accord donné par le « Groupe de pilotage des Inter – Comités » n'est valable que pour la saison sportive considérée, et donc sujet à demande de renouvellement annuel si besoin.

## **ARCHITECTURE SPORTIVE DE LA COMPETITION:**

### 1er tour national à X équipes

Tournois de proximité prioritairement de 4, mais selon le nombre d'engagés, certains pourront être de 3 ou 5.

Pas d'éliminés.

Ce tournoi est une **phase de brassage** qui sert à évaluer les forces en présence pour composer équitablement les tournois éliminatoires du 2ème tour national.

### 2ème tour national à X équipes

Même organisation qu'au 1er tour avec reconstitution des poules en essayant de respecter la double contrainte de logique sportive et de proximité géographique.

Le nombre de qualifiés issus du 2nd tour, donc par poule, est calculé pour arriver à 48 équipes au 3ème tour, têtes de séries comprises.

### 3ème tour national à 48 équipes... **Entrée des têtes de série**

12 tournois de 4 équipes.

3 qualifiés afin de diminuer le risque qu'un Comité tête de série ne soit éliminé sur un seul et unique tour national. L'organisation des tournois est prioritairement accordée aux comités issus des 2 premiers tours.

### 4ème tour national à 36 équipes

9 tournois de 4 équipes.

2 qualifiés par tournoi

### 5ème tour national à 18 équipes

6 tournois à 3 équipes.

1 seul qualifié par tournoi

### Finales à 8 équipes

Les 6 qualifiés métropolitains et les 2 qualifiés des DOM-TOM.

2 poules de 4 constituées par tirage au sort.

Classement de 1 à 4, demi-finales croisées 1X2, match de classement, finales de niveau.

## **DEROULEMENT DES TOURNOIS :**

Tournoi à 3 : rencontres de 2X20' avec 5' de mi-temps, exclusion 2', 1 temps-mort par équipe et par mi-temps

12h30 tirage au sort A/B/C

13h30 A/B

14h40 Vaincu A/B / C

15h50 Vainqueur A/B / C

16h30 Fin du tournoi...réception

Tournoi à 4 : rencontres de 2X18' avec 5' de mi-temps, exclusion 2', 1 temps-mort par équipe et par mi-temps

10h30 tirage au sort A/B/C/D

11h A/B

12h10 B/C

13h20 C/D

14h30 D/A

15h40 A/C

16h30 B/D

17H30 Fin du tournoi ...réception

Entre les matchs pause de 10' allongée à 20' dans le cas où une même équipe rejoue.

Tournoi à 5 : rencontres de 2X12' avec 5' de mi-temps, exclusion 1', 1 temps-mort par équipe et par mi-temps

8h30 tirage au sort A/B/C/D/E

9h A/B

9h45 C/D

10h30 A/E

11h15 B/C

12h D/E

12h45 A/C

13h30 B/D

14h15 C/E

15h A/D

15h45 B/E

17h15 Fin du tournoi...réception

Si l'ensemble des participants en sont d'accord, une lettre peut-être attribuée à une sélection pour faciliter l'organisation de son déplacement. L'organisateur prévoira le planning des repas sur place en tenant compte des impératifs sportifs de chaque équipe.

## **ORGANISATION DES TOURNOIS :**

Les comités qui veulent organiser un tour doivent comprendre qu'il ne peut s'agir que d'un souhait, devant le nombre de critères à prendre en compte par l'organisation.

S'engager à la compétition, implique l'acceptation d'organiser un tournoi en cas d'attribution.

## **REGLEMENT SPORTIF :**

Matches de poules : Victoire 3 pts **Nul 2 pts** Défaite 1 pt

Cas d'égalité à l'issue du tournoi : les équipes sont départagées par :

- le résultat entre équipes concernées
- la différence entre buts marqués et encaissés sur l'ensemble du tournoi.
- le plus grand nombre de buts marqués durant le tournoi
- le moins grand nombre de sanctions disciplinaires reçue sur l'ensemble du tournoi, en prenant successivement en compte, les expulsions, les disqualifications, les exclusions et en dernier ressort les avertissements
- le plus grand nombre de licencié(e)s compétitifs à la date de l'AG fédérale précédente dans le sexe considéré. Dans le cas d'une association de Comités, est pris en compte le nombre de licenciés du plus important des deux, mais ils ne peuvent en aucun cas cumulés.

## **FINALES NATIONALES :**

Les matchs de poule et les places 5/6 et 7/8 se dérouleront en 2X15' avec 5' mi-temps de, exclusions de 2', avec 1 temps-mort par mi-temps et par équipe.

Les demi-finales et finale et place 3/4 se dérouleront en 2X20' avec 5' de mi-temps, exclusion 2', 1 temps-mort par équipe et par mi-temps.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire d'un match éliminatoire, prolongation de 2X5', si égalité à la fin de la prolongation, principe de la mort subite.

## **LIMITE D'UTILISATION DES JOUEUR (SE) S :**

14 joueurs (ses) s sont utilisables par équipe et par tournoi, finales comprises. Les 14 joueurs (ses) peuvent être alignés à chaque match.

La présentation des licences, et à défaut d'une pièce d'identité, est une obligation.

## **TAILLE DES BALLONS :**

Filles : taille 1 (50/52)      Garçons : taille 2 (52/54)

## **SUIVI DE LA DETECTION :**

Afin de fiabiliser la détection, **un délégué technique fédéral** est désigné sur chaque tour national par le C.T.S. Responsable de zone de la filière masculine ou féminine du comité organisateur du tournoi. C'est un cadre expert de la détection et de la formation des jeunes dans la filière fédérale, souvent CTS ou CTF de Ligue responsable de Pôle. En aucun cas, ce délégué ne peut encadrer une équipe participante à quelque titre que ce soit. **Il est garant de l'esprit de la compétition**, de l'application de son règlement technique. Il fait remonter au responsable de zone la fiche de détection informatique unique sur l'ensemble du territoire, charge à ce dernier d'assurer la diffusion de l'information aux divers responsables de la détection fédérale des équipes concernées par le tournoi.

Les frais de déplacement de ce délégué fédéral sont pris en charge par l'ETR quand il agit sur son territoire régional (future intégration aux signatures de conventions ETR), et par la FFHB quand, **exceptionnellement**, il est amené à sortir de sa ligue.

Le croisement des différentes fiches doit déboucher sur **une détection de zone plus fiable**.

Par ailleurs et indépendamment du suiveur local d'arbitrage qui conserve ses prérogatives sur le tournoi, le délégué technique fédéral indiquera sur cette fiche son classement des paires de jeunes arbitres présentes sur le tournoi.

### **ARBITRAGE :**

Jeunes arbitres de 16 à 18 ans. Ils sont issus des plans de formation des J.A. mis en place dans les comités et les ligues. Chaque sélection se déplace avec un binôme. Le responsable des J.A. sur le tournoi, transmet au responsable national des J.A. à la FFHB la fiche de compte-rendu de suivi et de classement des jeunes binômes.

Aucune indemnité n'est versée aux jeunes arbitres pour officier lors de cette compétition.

Le binôme se déplace avec le collectif joueurs (ses) et est inclus dans la péréquation.

Pour les finales, il est procédé à une désignation nationale. Les paires de J.A. originaires d'un comité qualifié ou d'une ligue ayant qualifié un comité se déplaceront avec celui-ci. Si ce n'est pas le cas, en accord avec les parents et le responsable J.A. de la ligue ou du comité concerné, une feuille de route et une feuille de remboursement sont adressées au binôme retenu.

### **REGLEMENT FINANCIER :**

Pour les 5 premiers tours :

-chaque équipe règle son déplacement et son hébergement

-une péréquation sera effectuée pour chaque tour pour le déplacement des collectifs (14 joueurs ou joueuses + 2 cadres + 2 Jeunes Arbitres) par le service comptabilité de la FFHB sur une base forfaitaire kilométrique définie annuellement, en prenant en compte la distance correspondant au déplacement de la préfecture du comité « visiteur » à la préfecture du comité « organisateur ».

Dans le cas d'une association de Comités, la préfecture retenue est celle du comité comptant le plus de licenciés à la date de l'A.G. fédérale précédente dans le sexe considéré.

-pour le 5<sup>ème</sup> tour, la FFHB participe aux frais des Comités à hauteur de 35 euros par personne sur la base d'une délégation de 18 personnes (14 joueurs, 2 cadres, 2 JA)

Pour la finale nationale :

-l'hébergement est assuré, pour toutes les délégations qualifiées, par l'organisation du vendredi soir au lundi matin.

-le déplacement pour les équipes métropolitaines (16 personnes soit 14 joueurs et 2 cadres) est pris en charge par la FFHB sur une base forfaitaire kilométrique définie annuellement (du siège du Comité au lieu de compétition). En cas de déplacement en bus d'une équipe féminine et masculine d'un même comité ou d'une association de comités, un remboursement unique sera effectué.

-les modalités de prise en charge (hébergement + déplacement) des équipes des DOM-TOM sont définies annuellement par la FFHB en concertation avec leurs représentants élus.

**DATES RETENUES :**

**Les Ligues devront renseigner la Fédération** sur le classement à l'intérieur de la Ligue, les inscriptions de leurs comités à la phase nationale, l'acceptation du statut de tête de série par les comités concernés et les associations de comités demandées **pour le 13 novembre au plus tard.**

Le groupe de pilotage fera connaître les associations de comités autorisées pour le 16 novembre.

**1<sup>er</sup> Tour : 19 20 décembre**

**2<sup>ème</sup> Tour : 30 31 janvier**

**3<sup>ème</sup> Tour : 13 14 mars**

**4<sup>ème</sup> Tour : 10 11 avril**

**5<sup>ème</sup> Tour : 8 9 mai**

**FINALES NATIONALES : 22 23 mai**